



## Communiqué de presse

Le premier label « Espace Natur'Ailes » du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres est remis à la CAVEB

Le 2 février 2023, la CAVEB a reçu une labellisation « Espace Natur'Ailes » pour son site situé à Chatillon-sur-Thouet. . C'est la première entreprise à recevoir ce label, créé par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres.

Le recul marqué, ces dernières années, de la biodiversité en général et celui des populations d'oiseaux en particulier, conduit aujourd'hui le GODS à proposer son expertise à des acteurs jusque-là éloignés de son périmètre d'action habituel. Entreprises, exploitations agricoles et associations des Deux-Sèvres possèdent un patrimoine foncier qui offre potentiellement aux oiseaux et à bien d'autres espèces des milieux de vie propices. Le GODS propose un accompagnement dans les choix de gestion de ces biotopes, vers une démarche responsable de développement de l'avifaune et de préservation du vivant. C'est dans cette optique qu'a été pensé le label « Espace Natur'Ailes »

La remise de ce label ponctue deux années de collaboration entre le GODS et la CAVEB autour d'un programme Nature et Transitions porté par la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour le Président de la CAVEB, Laurent Roy, l'engagement de la CAVEB dans une démarche environnementale n'est pas récent. Depuis près de 15 ans, la coopérative accompagne les éleveurs dans les enjeux environnementaux : qualité de l'eau, gestion du pâturage, certification environnementale... Depuis 3 ans, CAVEB a matérialisé ses engagements via une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des entreprises). La labellisation du site s'intègre dans cet engagement.

Pour obtenir ce label, la CAVEB a dû mettre en place des mesures et des dispositifs pour favoriser la présence de l'avifaune : installation de nichoirs, gestion de la pelouse et des haies, dispositif anticollision sur les vitres,

formation des salarié.e.s à l'identification des oiseaux communs, réduction de la pollution lumineuse du site.

Parmi les espèces observées sur le site de la CAVEB, 46 espèces d'oiseaux ont été contactées lors d'inventaire, ainsi que 150 espèces végétales et 3 espèces de chauves-souris, dont la noctule commune et la pipistrelle commune.

Toutes ces démarches s'inscrivent dans un plan de gestion sur deux ans et ont été validées par un audit mené par les chargés de missions du GODS.

Pour le Président du GODS, Jean Worms, ce premier label, issu du milieu agricole, est la preuve qu'environnement et agriculture ne sont pas incompatibles, qu'il est possible de travailler ensemble sans mettre en danger l'activité économique.

Christophe Lartigau, chargé de missions au GODS, explique que le débat agriculture-biodiversité que l'on perçoit actuellement n'a pas lieu d'être. Les deux vont de pair. Les bonnes années agricoles sont de bonnes années pour la reproduction des oiseaux. Il faut donc chercher à concilier les deux pour faire augmenter les rendements.

La CAVEB est ouverte à témoigner auprès d'autres entreprises qui seraient intéressées pour se lancer dans la labellisation « Espace NATur'ailes ».